

Résolution à la séance ordinaire du conseil des maires  
de la Municipalité régionale de comté des Laurentides  
tenue le dix-huitième jour du mois de janvier de l'an deux mille vingt-quatre

**Hommage à Monsieur Gérald Le Gal**

C'est avec une grande tristesse que les maires et mairesses de la MRC des Laurentides ont été informés du décès de Gérald Le Gal le 18 janvier.

Artisan passionné et grand communicateur, Gérald a su captiver les esprits et éveiller les consciences à la richesse insoupçonnée de la nature. Sa vision audacieuse a été le moteur de son engagement inlassable envers la promotion des produits forestiers non ligneux. En tant que développeur et entrepreneur visionnaire, il a tracé des voies nouvelles, transformant sa passion en une entreprise florissante, Gourmet Sauvage, qui a contribué largement à l'essor de cette industrie.

Gardien du site de l'Ancienne-Pisciculture de la MRC des Laurentides pendant plusieurs années, Gérald a grandement participé à la préservation et à la mise en valeur de ce patrimoine irremplaçable à Mont-Blanc.

Gérald avait le don de captiver son auditoire, de partager des histoires fascinantes sur la nature et de transmettre sa passion avec enthousiasme et générosité, inspirant ses contemporains et les générations futures à perpétuer une récolte durable des diverses ressources de nos généreuses forêts. Sa vie était dédiée à la découverte, à la célébration et à la préservation des trésors forestiers.

Grand coureur des bois, Gérald incarnait l'harmonie entre l'homme et la nature. Sa connexion profonde avec la terre et son respect pour les ressources naturelles ont été des sources d'inspiration pour tous ceux qui ont eu le privilège de le connaître. Alors que nous pleurons sa perte, nous célébrons aussi sa vie remarquable et l'héritage qu'il nous laisse, un héritage façonné par son amour de la nature et sa passion pour la transmission du savoir.

Les élus et le personnel de la MRC des Laurentides unissent leurs voix pour saluer l'héritage d'un grand homme et d'un bâtisseur de la région, et offrent leurs condoléances les plus sincères à sa fille Ariane Paré-Le Gal, à son gendre Pascal Benaksas-Couture et à tous les proches qui pleurent le départ d'un homme plus grand que nature.

**COPIE CERTIFIÉE CONFORME,**

délivrée à Mont-Blanc, ce 22 janvier 2024



Isabelle Daoust, CPA  
Greffière-trésorière adjointe et directrice des finances